



ASSOCIATION
HENRI CAPITANT
DES AMIS DE LA CULTURE
JURIDIQUE FRANÇAISE



ORDRE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT
ET À LA COUR DE CASSATION

LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS

Jeudi 25 avril 2013 - 14h00

14H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

par **Gilles Thouvenin**, Président de l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation
et **Denis Mazeaud**, Président de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française

14H15 L'ORIGINE DE LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS

par **Emmanuelle Chevreau**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

**15H00 LA DUALITÉ DES ORDRES DE JURIDICTIONS :
UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?**

par **Camille Jauffret-Spinosi**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)

15H45 DISCUSSION ET PAUSE

**16H15 CAS FRONTALIERS : LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES
INDÉPENDANTES**

par **Martine Behar-Touchais**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)

**17H00 VICES ET VERTUS DE LA DUALITÉ DES ORDRES DE
JURIDICTIONS**

TABLE RONDE présidée par **Elisabeth Baraduc**, Avocat aux Conseils

PARTICIPANTS : **Soraya Amrani-Mekki**, Professeur à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense,
Jacques Arrighi de Casanova, Président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'État,
Jean-Louis Gallet, Conseiller à la Cour de cassation, **Yves Gaudemet**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas
(Paris 2)

18H00 OBSERVATIONS CONCLUSIVES

par **Alain Bénabent**, agrégé des facultés de droit, Avocat aux Conseils

GRAND'CHAMBRE DE LA COUR DE CASSATION - 5, QUAI DE L'HORLOGE - PARIS 1^{ER}